



2

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			X								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

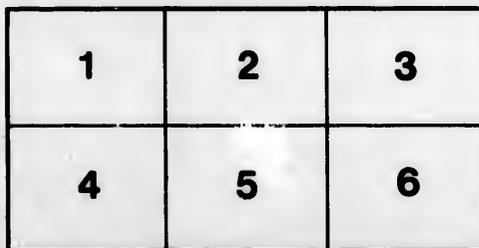
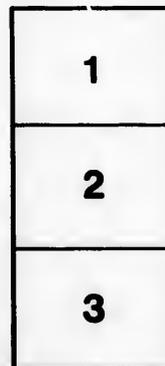
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
d to

at  
ne pelure,  
çon à



32X

## TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS

### Ce qu'est le Tiers-Ordre

S. François d'Assise parcourait les vallées et les bourgades d'Italie prêchant à tous la pénitence et la paix.

A sa parole et devant ses admirables exemples les foules accouraient vers lui, tous voulaient renoncer au monde pour entrer soit dans le premier ordre des Frères Mineurs, soit dans le deuxième ordre des Clarisses.

Mais le céleste Père, éclairé d'en haut, ne voulut point consentir à laisser briser les liens de la famille et il leur promit une règle de vie qui les aiderait à pratiquer la perfection; même au milieu du monde. Ce fut la règle du Tiers-Ordre, dont l'influence merveilleuse se fit sentir dans la société civile comme dans le monde des âmes.

"C'est vraiment un Ordre, dit Benoît XIV, le seul de son genre, composé indifféremment de séculiers et d'autres, tout à fait distinct des Confréries, parce qu'il a son organisation et ses règles propres, approuvées par le S. Siège, son noviciat, sa profession, un habit d'une certaine façon comme il est d'usage dans les autres ordres séculiers et militaires."

## II

### Le Tiers-Ordre est accessible à tous.

C'est le désir du Pape que tous les bons chrétiens s'entraient dans le Tiers-Ordre de S. François. Voilà pourquoi il écrivait au monde catholique :

*" Nous exhortons vivement les chrétiens à se faire inscrire dans le Tiers-Ordre de S. François, auquel nous avons témoigné un intérêt particulier. On compte de tous côtés un grand nombre de personnes de l'un et de l'autre sexe qui marchent généralement sur les traces du Père Séraphique. Nous louons et nous approuvons leur zèle, mais nous désirons que leur nombre se multiplie....."*

" Il est destiné à comprendre toutes les conditions de tous les âges ", car " S. François l'organisa d'abord, moins avec des règles particulières qu'après les lois évangéliques, qu'il ne sauraient être trop dures à aucun chrétien "

## III

### Résumé de la S<sup>te</sup> Règle.

- Obéir aux commandements de Dieu et de l'Eglise.
- S'abstenir de factions et de rixes.
- Ne détourner rien du bien d'autrui.
- Ne prendre les armes que pour la défense de la Religion et de la Patrie.
- Garder la tempérance dans la nourriture et le genre de vie.
- Eviter le luxe.
- S'abstenir de lectures et de plaisirs mauvais.

— Comme pratiques de piété le Tiers-Ordre n'impose que

— La récitation quotidienne de douze Pater, Ave et Gloria, ou du Petit office de la Ste Vierge.

— Une communion et la confession chaque mois.

— L'assistance à la messe tous les jours, si c'est possible.

— Deux jeûnes de dévotion par an.

— L'examen de conscience journalier.

— Le port du scapulaire et du cordon.

— L'assistance aux réunions mensuelles, là où elles existent.

Rien dans ces prescriptions qui soit impossible à un chrétien, d'autant que cette règle, si elle porte à la perfection, n'oblige pas sous peine de péché. Aussi les âmes soucieuses de leur salut ne craignent pas de l'embrasser.

#### IV

#### Indulgences et privilèges.

Les indulgences plénières, les absolutions générales, les indulgences partielles accordées aux tertiaux constituent un trésor inappréciable. Aucune autre association ne procure des biens spirituels en aussi grande abondance. Léon XIII, dans sa sollicitude pour le Tiers-Ordre, vient tout dernièrement encore d'augmenter ce trésor déjà si considérable.

Ajoutez à cela le titre d'enfant de S. François, qui vous fait entrer dans cette innombrable famille de Saints et de Saintes illustres, qui vous fait participer aux prières et aux bonnes œuvres des trois ordres franciscains répandus dans le monde entier.

### Utilité du Tiers-Ordre.

Quiconque se fait tertiaire et PRATIQUÉ LES SALUTAIRES PRESCRIPTIONS DE LA RÈGLE devient par là même un véritable disciple du Christ; on peut dire que c'est une *âme sauvée*.

On peut se sauver sans être tertiaire, mais avec la règle du Tiers-Ordre fidèlement observée, le salut est plus sûr. Combien une vie de prière et de charité peut être utile pour à des chrétiens, alors qu'elle leur procurerait le bonheur sur la terre et la vie éternelle en ciel?

Un Tertiaire du Tiers-Ordre ne s'arrêtera pas à convertir des âmes; par là même qu'il ramène les individus à l'Évangile, la société elle-même se verra de ce retour dont elle est un véritable besoin.

Pour les paroisses, les Tertiaires seront des modèles de vie chrétienne, les meilleurs auxiliaires du clergé, les plus fermes soutiens des autres associations paroissiales, qui demandent pour exister et prospérer des membres sérieusement chrétiens.

Dieu vous invite à devenir l'enfant de S. François, n'hésitez pas davantage. "Nous vous exhortons vivement, dit le Saint-Père, à ne pas refuser de vous faire inscrire dans cette sainte milice de Jésus-Christ."

*Permis d'imprimer,*

† LOUIS-NAZAIKE,

Arch. de Québec.

